



C.A.E.S. du C.N.R.S.
SeRAS Archéologie Provence
31 Chemin Joseph Aiguier – Bâtiment G
CS 70071
13402 MARSEILLE Cedex 09

Marseille, le 10 octobre 2025

Règles de sélection pour le voyage « Le Lac de Garde au fil du temps »

Le voyage proposé par la SeRAS Archéologie Provence est ouvert aux ouvriers-droits et ayant-droits de toute la France.

1/ Concernant les agents CNRS, sont prioritaires ceux remplissant les critères suivants :

- En premier lieu les personnes n'ayant jamais bénéficié d'un voyage CAES ou dont le dernier voyage date de plus de 2 ans.
- En second lieu les personnes ayant participé au dernier voyage en Italie du Sud.

2/ Concernant les Filiations Directes, sont prioritaires celles remplissant les critères suivants :

- En premier lieu les personnes n'ayant jamais bénéficié d'un voyage CAES ou dont le dernier voyage date de plus de 2 ans.
- En second lieu les personnes ayant participé au dernier voyage en Italie du Sud.
- Maximum de Filiation Directe pour ce voyage : 5.

3/ Concernant les Extérieurs, sont prioritaires ceux remplissant les critères suivants :

- En premier lieu les personnes n'ayant jamais bénéficié d'un voyage CAES ou dont le dernier voyage date de plus de 2 ans.
- En second lieu les personnes ayant participé au dernier voyage en Italie du Sud.
- Maximum d'extérieurs pour ce voyage : 5.